

SOCIETE FROMAGERE DE MEAUX Société Fromagère de Meaux rappelle Brie de Melun AOP



- Noms des modèles ou références concernés : **Produit vendu à la coupe**
- Marque : **Sans marque**
- GTIN 100000000000003 Lot 180 (lot du produit d'origine) Date de durabilité minimale entre le 10/09/2026 et le 26/10/2026
- Date début/fin de commercialisation : **du 12/08/2026 au 14/09/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Les produits ont été vendus en parts, après découpe des fromages entiers livrés aux magasins, avec leur propre identification. Afin de savoir si leur produit est concerné par cette mesure de rappel, les consommateurs doivent se rapprocher du point de vente dans lequel ils l'ont acheté.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Monoprix, Carrefour, Coopérative U, E. Leclerc, Auchan, Intermarché, Prosol, distributeurs restauration hors foyer et crémiers fromagers. Produit exporté par les distributeurs, notamment en Allemagne.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Rappel de précaution suite à la détection d'Escherichia coli STEC sur un produit découpé par un magasin**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli shiga toxigène (STEC)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les Escherichia coli shiga toxigène (STEC) peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 15 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution pour les populations plus sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou immunodéprimées, les femmes enceintes, il est recommandé de cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée. Il faut également éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru. Il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. Il faut éviter également la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine (pâtes à cookies, pâtes à pizza ...). Les végétaux devraient être lavés soigneusement ou épluchés ou cuits avant d'être consommés.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800120120**
- Informations complémentaires publiques : **Se rapprocher du point de vente pour les modalités de compensation**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre